

APPEL À PROJETS PARTICIPATIFS

LE VOTE PUBLIC

Ouvert aux Tournefeullais à partir de 11 ans

**3 projets citoyens
à soutenir !**

Samedi 16 mars 2019 de 10h à 17h
Dimanche 17 mars 2019 de 9h à 12h
Mairie - Salle du Conseil municipal



L'appel à projets participatifs est un exemple concret de la volonté municipale de faire la ville ensemble pour mieux vivre ensemble.



Cette troisième édition a vu émerger trois propositions citoyennes présentées lors de "la Criée aux projets" du mois de novembre 2018. Elles sont aujourd'hui soumis à vos suffrages lors du vote public qui a pour objet de classer les projets par ordre de priorité.

Ce sera également l'occasion de vous présenter l'avancement des huit projets retenus les années passées et qui font d'ores et déjà vivre la ville.

Qui peut participer au vote ?

Tous les habitants de Tournefeuille de + de 11 ans.

Comment faire ?

Se présenter à la Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité et/ou d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Que se passe-t-il à cette étape ?

Les projets retenus sont ceux arrivés en tête à l'issue du vote, dans la limite d'une enveloppe globale de 20 000€, inscrite au budget investissement 2019 de la collectivité.

Découvrez les trois projets et l'avancée des huit projets déjà lancés : en Mairie, sur www.mairie-tournefeuille.fr "rubrique Agenda 21" ou sur  Tournefeuille.Ville